

# Compte Rendu de conseil municipal

## Séance du 19 décembre 2025

### Autorisation de liquider et mandater les dépenses d'investissement avant le vote du BP2026

Le conseil autorise le paiement des dépenses d'investissement engagé sur 2025 avant le vote du BP2026 à hauteur de 262 000 € TTC couvrant ainsi la poursuite des dépenses liées aux travaux de rénovation de l'ensemble immobilier du centre bourg, le passage au LED de l'éclairage public réalisé sur cette fin d'année, la fin des travaux de viabilisation du terrain ESPACIL, les factures de signalétique du centre bourg ...

### Décision modificative du budget communal : acquisition de terrains

Le conseil accepte la modification du BP2025 pour affecter à l'investissement les dépenses d'acquisition des portions de terrain à l'arrière de la rue Léonard Garel.

### Participation à la Protection Complémentaire des Agents

Lors de sa séance du 10 octobre 2025, le conseil avait validé la participation de la commune à la Protection Complémentaire des Agents à hauteur de 15 € / mois / agent. Le Comité social Territorial du CDG35 a donné un avis favorable au montant de cette participation. Elle sera mise en place au 01-01-2026.

### Révision des horaires d'éclairage public

Avec le passage en LED de l'ensemble des lampadaires fin 2025, il est envisageable d'élargir les horaires d'éclairage public pour renforcer la sécurité des piétons. Par ailleurs, il est nécessaire d'adapter les horaires au passage des bus scolaires et de la navette Mobilifée. Le conseil valide les horaires suivants :

Jour	Heure de démarrage	Heure de coupure
Lundi	6h30	22h00
Mardi	6h30	22h00
Mercredi	6h30	22h00
Jeudi	6h30	22h00
Vendredi	6h30	0h00
Samedi	7h30	1h00
Dimanche	7h30	22h00

### Modalités de vente des terrains et chemins communaux

Nous sommes régulièrement sollicités par des riverains pour l'acquisition de portions de chemins ou de terrains communaux. La vente des chemins est soumise à enquête publique. Pour soulager la gestion administrative de ces dossiers et réduire les frais pour la commune, il est proposé de grouper les dossiers et de réaliser une seule enquête publique. Il faut aussi déterminer le prix de vente des chemins et terrains communaux. Le conseil décide de grouper les ventes de chemins communaux tous les 2 ans ou au cumul de 4 dossiers pour limiter les frais d'enquête publique et de fixer les prix de vente pour les chemins et terrains communaux au prix de 1 € / m<sup>2</sup> pour les surfaces jusqu'à 400 m<sup>2</sup> et à 0,40 € / m<sup>2</sup> pour les surfaces au-delà de 400 m<sup>2</sup>

### Vente d'une portion du CR N° 4 dit de « Beaumont Férard » et VC N° 106 dite de « La Connillerie »

Le conseil municipal valide la vente d'une portion des chemins ruraux de « Beaumont Férard » et de « La Connillerie » aux riverains qui en ont fait la demande sous réserve du résultat de l'enquête publique.

### Point d'avancement des travaux de l'ensemble immobilier

Le chantier de l'ensemble immobilier est stoppé par l'absence de l'entreprise de peinture. Les pénalités de retard prévues au contrat seront appliquées.

## **Cérémonie des Vœux de la municipalité**

La cérémonie des Vœux aura lieu le dimanche 11 janvier.

## **Remplacement de la maisonnette de la Zone de loisirs**

La maisonnette de la zone de loisirs est très abîmée, il faut envisager son remplacement.

La commission Affaires scolaires est chargée de préparer le dossier et de faire des propositions au prochain conseil.

## **Bilan réalisations 2020-2025**

Le bilan des réalisations du mandat a été transmis aux conseillers.

## **Informations diverses :**

Le contrat d'entretien des cloches et de l'horloge de l'église a été renouvelé pour 4 ans à hauteur de 220 € HT / an

Le contrat de prestation pour l'accès au réseau MPLS est confié à l'entreprise ADITA pour un montant mensuel de 54 € TTC.

Le vin d'honneur de la Sainte Barbe s'est très bien passé. Merci aux bénévoles qui ont assuré le service.